

Bonjour,

Le Premier Ministre Edouard Philippe a annoncé samedi 14 mars 2020 à 20h la fermeture de tous les lieux recevant du public « non indispensables » à la vie quotidienne en raison de la progression de la pandémie de coronavirus, dès le 15 mars, et ce jusqu'à nouvel ordre.

En conséquence, l'application de cette décision à nos activités se traduit naturellement par la fermeture de nos clubs ainsi que celle nos centres d'entraînement, jusqu'à nouvel ordre.

La situation exceptionnelle actuelle, ainsi que ses rapides et très fréquentes évolutions, soulèvent de nombreuses questions. Aussi, l'adresse covid-19@fft.fr permet d'adresser les questions et recenser les enjeux auxquels chacun est confronté dans le cadre de ses responsabilités.

Le recensement des questions les plus fréquentes permettra l'élaboration d'une « Foire aux questions » accessible dans les prochains jours sur le site internet de la FFT, afin de répondre de façon générique à vos différentes interrogations, en relai des informations gouvernementales.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension et bien cordialement,

Bernard Giudicelli, Président de la FFT